

**ARRETE N° POC/2018/070501 PORTANT ATTRIBUTION D'AIDES  
EUROPEENNES**

Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER)

PDR Poitou-Charentes 2014-2020

Vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne en vigueur depuis le 1er décembre 2009, modifié par la décision 2011/199/UE du Conseil européen du 25 mars 2011 ;

Vu le règlement (UE) n°1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européens structurels et d'investissements, et ses documents d'application ;

Vu le règlement (UE) n°1305/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et abrogeant le règlement (CE) n°1698/2015 ;

Vu le règlement (UE) n°1306/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 et ses règlements d'application relatifs au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune ;

Vu la décision de la Commission du 19 décembre 2013 n°C(2013) 9527 relative à l'établissement et à l'approbation des orientations pour la détermination des corrections financières à appliquer par la Commission aux dépenses financées par l'Union dans le cadre de la gestion partagée en cas de non-respect des règles en matière de marchés publics ;

Vu la décision d'exécution n° CCI 2014FR06RDRP054 du 17 septembre 2015 de la Commission portant approbation du Programme de Développement Rural Poitou-Charentes en vue d'un soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural et ses modifications ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1511-1-1, L1511-1-2 et L4221-5 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration ;

Vu le décret n° 2014-580 du 3 juin 2014 relatif à la gestion de tout ou partie des fonds européens pour la période 2014-2020 ;

Vu la convention tripartite entre l'Etat, l'Agence de Service et de Paiement et la Région Poitou-Charentes en date du 29 janvier 2015 relative à la mise en œuvre des dispositions du règlement (UE) n°1305/2013 du 17 décembre 2013 concernant la politique de développement rural dans la région Poitou-Charentes et ses avenants n°1 et n°2 respectivement signés en date du 20 novembre 2015 et 18 juillet 2017 ;

Vu la délibération 2014CR030 du Conseil Régional du 27 juin 2014 relative à la candidature de la Région pour être autorité de gestion des programmes européens pour la période 2014-2020 ;

Vu la délibération du 4 janvier 2016, le Conseil Régional a donné délégation à son Président pour l'attribution et la mise en œuvre des fonds européens dont il est autorité de gestion,

Vu les grilles de sélection des types d'opération du PDR Poitou-Charentes 2014-2020 ;

Considérant :

- Que par délibération du 22 février 2016, la Commission permanente a autorisé le Président signer tous les actes afférents à la gestion et à la mise en œuvre des programmes de développement rural Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes 2014-2020,
- Que l'Instance de Consultations des Partenaires du 07/05/2018 s'est prononcée favorablement sur les dossiers joints en annexes 1 et 2.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL**  
**ARRETE :**

**Article 1 :**

Les subventions européennes au titre des types d'opérations du Programme de Développement Rural de Poitou-Charentes, présentées en annexes 1 et 2, sont attribuées aux bénéficiaires mentionnés.

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera mis en œuvre au travers d'un arrêté ou d'une convention signée entre chacun des bénéficiaires, la Région Nouvelle-Aquitaine et les éventuels cofinanceurs.

**Article 3 :**

Le Président de de la Région Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région.

**Article 5 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait à Bordeaux, le .....1..1.. MAI 2018

Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine



Alain ROUSSET

PJ : Annexe 1 à l'arrêté n°POC/2018/070501 portant attribution d'aides  
Annexe 2 à l'arrêté n°POC/2018/070501 portant modification d'attribution d'aides

Accusé de réception en préfecture 033-200053759-20180511- 3 PDRPOC18070501-AU Date de télétransmission : 11/05/2018 Date de réception préfecture : 11/05/2018
---

ANNEXE 1 A L'ARRETE n° POC/2018/070501 PORTANT ATTRIBUTION D'AIDE EUROPEENNE (FEADER)  
 Programme de développement rural - Poitou-Charentes pour la période de programmation 2014-2020

Total : 14 dossier(s)									
Nom du porteur ou Raison Sociale	Prénom du porteur	Intitulé de l'opération	Descriptif du Projet	Localisation	Montant aide FEADER	Montant aide Région	Montant aide autres financeurs	45 453,62	442 912,94
CHARBONNIER	Samuel	Dotation Jeune Agriculteur	Installation progressive et individuelle par reprise d'exploitation en céréales et vignes	16480 SAINT-FELIX	19 200,00		4 800,00		24 000,00
DUQUEROIX	Benjamin	Dotation Jeune Agriculteur	Installation a titre principal en individuelle en viticulture et élevage de pigeons. Vente directe	16290 CHAMPMILLON	19 520,00		4 880,00		24 400,00
GAZEAUD	Fabrice	Dotation Jeune Agriculteur	Intégration de l'EARL familiale en remplacement de son père en production viticole	16300 AMBLEVILLE	19 520,00		4 880,00		24 400,00
GENDRON	Damien	Dotation Jeune Agriculteur	Installation progressive et individuelle par reprise d'exploitation en céréales	16190 SALLES-LAVALLETTE	16 000,00		4 000,00		20 000,00
LAMOTHE	Ludovic	Dotation Jeune Agriculteur	Installation ATP sur 0,80ha en veaux de boucherie (800/an) + COP	17150 SEMOUSSAC	19 200,00		4 800,00		24 000,00
LHERITEAU	Mélanie	Dotation Jeune Agriculteur	Installation ATP sur 0,80ha en PAM certification AB	17240 MOSNAC	12 320,00		3 080,00		15 400,00
OLIVIER	Vincent	Dotation Jeune Agriculteur	Installation progressive et individuelle par reprise d'exploitation en céréales et avicole	16310 VITRAC-SAINT-VINCENT	14 000,00		3 500,00		17 500,00
ROY	Grégory	Dotation Jeune Agriculteur	Installation progressive et sociétaire par reprise de PS en céréales et production avicole	16390 PILLAC	16 000,00		4 000,00		20 000,00
Communauté d'agglomération Royan Atlantique		Animation NATURA 2000	Animation du site Natura 2000 « Marais et falaises des coteaux de Gironde »	17200 ROYAN	11 699,32		11 513,62		23 212,94
Entreprise individuelle MARLY		Aide à l'équipement des entreprises d'exploitation forestière	Porteur forestier	17360 LA GENETOUIZE	31 500,00	18 500,00	-		50 000,00
SARL BRUNET		Aide à l'équipement des entreprises d'exploitation forestière	Combiné d'abattage	17210 CHATENET	31 500,00	18 500,00	-		50 000,00
SARL CHAMPHOYAUX et FILS		Aide à l'équipement des entreprises d'exploitation forestière	Porteur forestier	79190 CLUSSAIS-LA-POIMMERAIE	31 500,00	18 500,00	-		50 000,00
SARL COUSIN		Aide à l'équipement des entreprises d'exploitation forestière	Porteur forestier	16000 ANGOULEME	31 500,00	18 500,00	-		50 000,00
SARL THOMAZEAU-MICHEAU		Aide à l'équipement des entreprises d'exploitation forestière	Combiné d'abattage	17240 PLASSAC	31 500,00	18 500,00	-		50 000,00

Accusé de réception en préfecture  
 033-200053759-20180511-  
 PDRPOC18070501-AU  
 Date de télétransmission : 11/05/2018  
 Date de réception préfecture : 11/05/2018

ANNEXE 2 A L'ARRETE n° POC/2018/070501 PORTANT MODIFICATION D'AIDE EUROPEENNE (FEADER)  
Programme de développement rural - Poitou-Charentes pour la période de programmation 2014-2020

Nom du porteur ou Raison Sociale	Prénom du porteur	Intitulé de l'opération	Descriptif du Projet	Localisation	Montant aide FEADER	Montant aide Région	Montant aide autres financeurs	Total aide publique	Modification de Programmation
AGROBIO Poitou-Charentes			<i>Programmation précédente</i>		35 644,11	8 911,03	-	44 555,14	
FRAB Nouvelle-Aquitaine		Activités de démonstration et d'information	sans changement	79500 MELLE	35 644,11	8 911,03	-	44 555,14	Changement de bénéficiaire après fusion de AGROBIO Poitou-Charentes et FRAB Nouvelle-Aquitaine.
AGROBIO Poitou-Charentes			<i>Programmation précédente</i>		15 829,59	3 957,40	-	19 786,99	
FRAB Nouvelle-Aquitaine		Actions d'information	sans changement	79500 MELLE	15 829,59	3 957,40	-	19 786,99	Changement de bénéficiaire après fusion de AGROBIO Poitou-Charentes et FRAB Nouvelle-Aquitaine
AGROBIO Poitou-Charentes			<i>Programmation précédente</i>		9 939,13	2 484,78	-	12 423,91	
FRAB Nouvelle-Aquitaine		Actions d'information	sans changement	79500 MELLE	9 939,13	2 484,78	-	12 423,91	Changement de bénéficiaire après fusion de AGROBIO Poitou-Charentes et FRAB Nouvelle-Aquitaine
TRUFLANDIER	Eric		<i>Programmation précédente</i>		388,08	227,92	-	616,00	
EARL FRANQUETTE		Favoriser les nouvelles participations des agriculteurs aux systèmes de qualité	Financement des coûts de certification à l'AB	16410 VOUZAN	388,08	227,92	-	616,00	Changement de dénomination du bénéficiaire
PIET	FREDERIC		<i>Programmation précédente</i>		7 194,73	4 225,48	-	11 420,21	
SCEA 2 PIET FERME		Investissements pour la modernisation des élevages	Rénovation de 3 poulaillers	79700 MAULEON	7 194,73	4 225,48	-	11 420,21	changement de statut (ancienne dénomination : Piet Frédéric)
SCEA LES GRANDS SABLES			<i>Programmation précédente</i>		10 740,03	10 740,04	-	21 480,07	
		Investissements pour les cultures spécialisées	Achat d'un porte-outils manœuvré pour mise en place et entretien des cultures	16570 MARSAC	10 697,25	10 697,25	-	21 394,50	TO 412 : Dossier initialement programmé par erreur avec un TAP à 50,20 % contre 50 %.
EARL LA FORÊT DU BRÂME			<i>Programmation précédente</i>		9 566,99	5 424,94	-	14 991,93	
		Investissements pour la transformation et la commercialisation des produits par les agriculteurs	Achat d'un ensemble de matériels permettant la fabrication de gâteaux et biscuits	16380 MAINZAC	7 330,98	7 330,98	-	14 661,96	Modification de la nature d'un matériel déjà accordé par arrêté du 09/04/2018, mais programmation initiale avec top-up et un paiement ayant déjà été fait, il faut garder une enveloppe top-up.
FAUCHER	Florian		<i>Programmation précédente</i>		26 640,00	6 660,00	-	33 300,00	
		Dotation Jeune Agriculteur	Installation aidée	79400 ALUGE	-	-	-	-	Abandon projet
BERTHELOT	Fabien		<i>Programmation précédente</i>		8 800,00	2 200,00	-	11 000,00	
		Dotation Jeune Agriculteur	Installation ATIS en COP + VIGNES	17460 RIOUX	8 000,00	2 000,00	-	10 000,00	Erreur de saisie du montant de DIA présenté lors de la précédente (CP : 11 000€ au lieu de 10 000 €
FDPPMA			<i>Programmation précédente</i>		4 151,70	3 626,30	-	7 778,00	
		Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	Entretien mégaphorbiais et arbres tétaés	17100 LES GONDS	4 900,14	2 877,86	-	7 778,00	Erreur sur prise en charge de la TVA
CREN			<i>Programmation précédente</i>		1 610,83	1 386,05	-	2 996,88	
		Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	Mise en défend accès carrières à chiroptères	17250 SAINT-SULPICE-D'ARNOLT	1 888,02	1 108,84	-	2 996,86	Erreur sur prise en charge de la TVA
CREN			<i>Programmation précédente</i>		21 552,36	17 927,73	-	39 480,09	
		Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	Entretien de pelouses calcaires	17120 EPARGNES	24 870,01	14 606,20	-	39 476,21	Erreur sur prise en charge de la TVA
GF de l'Espéran			<i>Programmation précédente</i>		84 413,07	49 575,93	-	133 989,00	
		Prévention des dommages causés aux forêts	Création d'une piste DFCI	16190 NONAC	75 600,00	44 400,00	-	120 000,00	Modification du plan de financement

Accusé de réception en préfecture  
033-200053759-20180511-  
PDRPOC18070501-AU  
Date de télétransmission : 11/05/2018  
Date de réception préfecture : 11/05/2018